

COMMUNIQUE DE PRESSE – Avril 2014

## Le suivi des thèmes Pénibilité et Risques Professionnels en standard dans OCTIME

Depuis la loi 2010-1330 du 9 novembre 2010, gérer la pénibilité dans les entreprises consiste à tracer les expositions des salariés à 10 facteurs de pénibilité dans le double but initial de permettre aux salariés les plus exposés à des facteurs de pénibilité de partir à la retraite de manière anticipée et, pour les entreprises les plus concernées (dont 50% de leur effectif est qualifié de « à pénibilité »), de réduire cette pénibilité par la mise en place d'un accord ou d'un plan d'action comportant un certain nombre de thématiques obligatoires. Chaque salarié doit pouvoir disposer d'une vision complète des tâches liées au poste qu'il occupe ou qu'il a occupé dans le passé.

Grâce au **Parcours individuel** et aux **Alertes RH**, OCTIME vous propose de conserver l'historique des risques individuels, de positionner des alertes pour la mise à jour de ces informations et de pouvoir mettre cette information à la disposition des employés.

### OCTIME au cœur du SIRH

La gestion des plannings et la gestion des temps du personnel représentent deux leviers majeurs pour optimiser de manière durable et pérenne l'efficacité de l'ensemble des services.

La mise en place de plannings prévisionnels cohérents, décentralisés au niveau de chaque manager, améliore le service rendu, renforce l'efficacité du personnel et assure l'équité entre salariés.

L'automatisation du comptage des temps de présence et d'absence dans le respect des accords réglementaires ainsi que la mise à jour systématique des variables de paie simplifient l'administration RH.

### À propos d'OCTIME :

Créée en 1999, la société OCTIME est devenue en l'espace de quelques années un acteur incontournable sur le marché de la Gestion des Temps et de la Planification.

Plus de 7 000 sites utilisent le progiciel Octime au quotidien pour organiser les plannings des services et automatiser le comptage des temps de présence et d'absence.

Les solutions OCTIME sont installées dans des entreprises d'un effectif allant de 20 salariés à plus de 15 000 salariés

Retrouvez Octime sur [www.octime.com](http://www.octime.com) et [www.octime-expresso.com](http://www.octime-expresso.com)

Contact : [info@octime.com](mailto:info@octime.com) / 0 810 10 64 40